61 génériques rejoignent le Guide des Médicaments Remboursables

Compte Test - 2014-09-01 21:18:00 - Vu sur pharmacie.ma

Afin de garantir l'accès des assurés de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) aux médicaments de bonne qualité et à moindre prix, et compte tenu de sa compétence de veiller à l'équilibre financier du régime de l'AMO à travers, entre autres, la promotion de l'utilisation du médicament générique, l'Agence Nationale d'Assurance Maladie (ANAM) en concertation avec le Ministère de la Santé a renforcé les mesures de régulation dans le cadre de l'AMO.

Dans ce cadre, l'ANAM a alimenté le Guide des Médicaments Remboursables(GMR) de 61 spécialités génériques supplémentaires se rapportant àdifférentes pathologies. Il s'agit notamment de l'Hypertension artérielle, du diabète,de l'hypertrophie bénigne de la prostate, de l'anémieet des infections bactériennes.

Pour rappel, le GMR, dans sa version actuelle (GMR 6-24) compte 3.175 médicaments remboursables dont 1.795 génériques soit 56%, qui comprennent les 61 spécialités génériques récemment admises au remboursement après évaluation de leurs SMR (Service Médical Rendu) par la Commission de la Transparence (CT).

A cette occasion, l'ANAM lance un appel auxprescripteurs qui sont priés de faire davantage usage des spécialités génériques dans leurs prescriptions afin d'alléger le différentiel de prix supporté par l'assuré.